



FICHE CAFETERIA

Pour tous les Secteurs

A retourner pour le **22 Août 2024** accompagnée de votre règlement
au service intendance

Nom - Prénom de l'apprenant / l'élève :

Classe 2024-2025 :

S'inscrit à la cafétéria, et joint :

Un chèque de 100 € libellé à l'ordre de l'Ogec Sainte Marie (Correspondants au droit d'accès par année de 40€ et 60€ d'acompte en pré-paiement*)
Merci d'indiquer :

-Le nom de la Banque et le n° du chèque :

Des espèces (à déposer à l'intendance)

** Si vous êtes déjà scolarisé au LTP-UFA Jean Rose, vous devez renouveler votre droit d'accès par chèque ou en espèces. Le lien internet permet uniquement le réapprovisionnement du compte durant l'année scolaire. Il ne permet pas d'ouvrir les droits d'accès.*

Le badge de cafétéria sera à réapprovisionner régulièrement tout au long de l'année. En cas de perte, le coût du renouvellement s'élève à 9€.

Pour les élèves en apprentissage :

L'apprenant (mineur et majeur) Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cafétéria Date : Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Si mineur, les parents ou représentants légaux Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cafétéria Date : Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »
--	--

Pour les élèves en voie scolaire :

L'élève Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cafétéria Date : Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Les parents ou représentants légaux Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cafétéria Date : Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »
---	---

